



Conseil économique et social

Distr. générale
2 février 2016
Français
Original : anglais

Session de 2016

24 juillet 2015-27 juillet 2016

Point 4 de l'ordre du jour

**Élections, présentations de candidatures,
confirmations et nominations**

Élection de huit membres du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Note du Secrétaire général

1. Le Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) compte 22 membres. En application de sa décision 1995/223, le Conseil économique et social doit élire huit membres du Conseil de coordination, à choisir parmi les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et les États observateurs, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2017, afin de pourvoir les sièges qui deviendront vacants le 31 décembre 2016, à l'expiration du mandat des membres suivants : El Salvador, États-Unis d'Amérique, Inde, Kazakhstan, Maroc, Monaco, République-Unie de Tanzanie et Ukraine.
2. L'élection aura lieu à l'occasion de la réunion de coordination et de gestion du Conseil, qui se tiendra du 4 au 6 avril 2016.
3. Les huit membres doivent être élus selon la répartition suivante :
 - a) Deux membres à élire parmi les États d'Afrique;
 - b) Deux membres à élire parmi les États d'Asie et du Pacifique;
 - c) Un membre à élire parmi les États d'Europe orientale;
 - d) Un membre à élire parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes;
 - e) Deux membres à élire parmi les États d'Europe occidentale et autres États.
4. La composition du Conseil de coordination en 2016 figure dans l'annexe à la présente note.



Annexe

Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

(22 membres; mandat de trois ans)

Composition en 2016

Cinq membres parmi les États d'Afrique

Burundi (2017), Ghana (2018), Malawi (2018), Maroc* (2016), République-Unie de Tanzanie* (2016)

Cinq membres parmi les États d'Asie et du Pacifique

Chine (2018), Inde* (2016), Iran (République islamique d') (2017), Japon (2018), Kazakhstan* (2016)

Deux membres parmi les États d'Europe orientale

Fédération de Russie (2018), Ukraine* (2016)

Trois membres parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes

Brésil (2017), El Salvador* (2016), Équateur (2018)

Sept membres parmi les États d'Europe occidentale et autres États

Canada (2017), États-Unis d'Amérique* (2016), Monaco*^a (2016), Norvège^b (2017), Pays-Bas^a (2018), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (2018), Suisse (2018)

* Membre sortant.

^a A remplacé la France à compter du 1^{er} janvier 2016.

^b A remplacé le Danemark à compter du 2 février 2016.